

Résolution adoptée

Séance plénière du 10 février 2026

« *Quartiers urbains populaires* : parlons solutions ! »

Déclaration du groupe CGT-FO

Il existe dans notre pays des territoires entiers où la pauvreté, l'isolement, les fermetures de services publics, les dégradations des espaces de vie, etc. prennent des proportions inquiétantes, mettant ainsi des millions de personnes en difficulté et les privant parfois de leurs droits les plus fondamentaux. Pour le groupe FO cette situation est aussi la conséquence de certaines politiques publiques mises en place depuis des dizaines d'années, davantage construites autour d'une réduction sans cesse des services de l'Etat et des investissements collectifs nécessaires au maintien d'une réelle égalité entre nos territoires. La sur-financiarisation de notre économie, et sa préférence pour les projets à rentabilité immédiate, l'abandon de notre industrie, la précarisation de millions d'emplois, etc... réduisent encore plus les possibilités d'ascension pour les classes populaires. La pauvreté se concentre et les stratégies résidentielles favorisent les départs des plus riches, créant ainsi des lignes de séparation où des territoires à seulement quelques kilomètres de distance semblent ne pas appartenir à la même communauté nationale.

Pour le groupe FO, il est de la responsabilité des pouvoirs publics d'agir. Le rétablissement de l'égalité républicaine doit être une priorité absolue. Rien ne peut justifier que les citoyens ne puissent pas bénéficier des mêmes droits, accéder aux mêmes services publics, avoir les mêmes sécurités. Sans doute le monde associatif et les entreprises peuvent agir et apporter leurs contributions et leurs soutiens aux développements des quartiers en difficulté, mais cet apport doit venir uniquement en complément des services et besoins assurés par les institutions de l'Etat inscrits dans les droits que la République garantit à chaque citoyen : école, santé, travail, protection contre les aléas de la vie, etc. L'accès aux droits ne doit pas dépendre des bonnes volontés des uns et des autres mais s'inscrire dans un projet de société doit être organisé par les institutions de l'Etat dans le cadre d'une solidarité républicaine neutre et accessible à tous.

Pour le groupe FO, la solidarité nationale et territoriale doit relever d'une volonté collective et s'inscrire dans des engagements clairs et volontaristes des politiques publiques. Certes les moyens qui lui sont dédiés sont largement en deçà des besoins à satisfaire et des problèmes à traiter, mais pour notre groupe il est plus important de continuer à renforcer les quartiers prioritaires de la politique de la ville, que de créer de nouveaux concepts comme celui de quartiers populaires urbains, qui risquent non seulement de ne pas trouver de consensus pour leur délimitation sur le terrain mais aussi de brouiller les dispositifs existants mis en place dans le cadre de la politique de la ville.

Malgré ses réserves, le groupe FO a voté cette résolution.